



Procès-verbal

Interne

Commission des finances

Réunion du :	13 juin 2024 à 18h00
A :	Visioconférence
Présidence :	M. Guy MONNIER.
Présents :	MM. Raphaël GERALDES, Kamel KHELLADI, Daniel ROLET, Philippe SURDOL.
Excusés :	Mme Liliane ESPITALIER M. Didier BONTEMPS, M. Jean-Claude BUESSARD, qui donne pouvoir pour tous votes à M Philippe SURDOL, M. Yves MUTTI, qui donne pouvoir pour tous votes à M. Guy MONNIER.

- 1. Approbation Procès-Verbal

Approbation du procès-verbal de la commission des finances du 12 février 2024.

La commission des finances valide le procès-verbal à l'unanimité.

- 2. Barème financier

Le barème financier est étudié afin de décider s'il est nécessaire d'y apporter des modifications.

Daniel ROLET a préparé un document en lien avec les décisions prises par la Ligue Bourgogne-Franche-Comté cette instance ayant apporté des modifications à son propre barème financier.

Le projet de barème modifié fera l'objet d'une présentation au Comité de Direction.

- 6. Opération matériel pédagogique

Il est proposé de relancer une opération d'acquisition de matériel pédagogique par les clubs, comme cela avait été réalisé avec les mini-buts. Il s'agirait cette année de cibles de golf, et de filets futnet.

Cette opération serait lancée avec notre partenaire Géant du Foot, et en collaboration avec le District de Haute-Saône.

- 7. Situation

Le Président du District présente une situation financière estimative au 31 mai 2024.

- 8. Questions diverses

8/1. Subvention UNAF

Après réception des documents nécessaires à la demande d'une subvention par l'amicale des arbitres UNAF, il est décidé l'attribution d'une subvention d'un montant de 200 euros, conformément à la règle en la matière.

**Le Président,
G. MONNIER**

**Le Directeur Administratif,
J. POBELLE**